

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°48 du 9 novembre 2012**

**PARTIE TEMPORAIRE**

Armée de terre

Texte n°62

**CIRCULAIRE N° 273010/DEF/RH-AT/SDF/BCCF/SC/FGNO**

relative à l'organisation de l'épreuve d'accès au deuxième niveau en 2013 du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre, millésime 2014.

*Du 24 juillet 2012*

**CIRCULAIRE N° 273010/DEF/RH-AT/SDF/BCCF/SC/FGNO relative à l'organisation de l'épreuve d'accès au deuxième niveau en 2013 du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre, millésime 2014.**

*Du 24 juillet 2012*

NOR D E F T 1 2 5 1 9 9 4 C

---

*Références :*

Instruction n° 954/DEF/RH-AT/PRH/LEG du 17 mai 2011 (BOC N° 25 du 24 juin 2011, texte 13 ; BOEM 771.1).

Circulaire n° 271534/DEF/RH-AT/SDFE/BIF/SC/FISO du 29 mars 2010 (BOC N° 18 du 30 avril 2010, texte 21 ; BOEM 771.1).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Trois annexes.

*Texte abrogé :*

Circulaire n° 273060/DEF/RH-AT/IF/SC/FISO du 21 juin 2011 (BOC N° 38 du 16 septembre 2011, texte 18).

*Référence de publication :* BOC N°48 du 9 novembre 2012, texte 62.

---

SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS.
2. ÉPREUVE D'ACCÈS AU DEUXIÈME NIVEAU.
  - 2.1. Déroulement des épreuves écrites centralisées de l'épreuve d'accès au deuxième niveau.
    - 2.1.1. Organisation.
  - 2.2. Déroulement de l'épreuve de filière.
    - 2.2.1. Organisation.
  - 2.3. Diffusion des résultats.
3. MESURES TRANSITOIRES POUR LE TIR.
4. DISPOSITIONS FINANCIÈRES.
5. TEXTE ABROGÉ.

ANNEXE(S)

ANNEXE I. CALENDRIER DES OPÉRATIONS RELATIVES À L'ÉPREUVE D'ACCÈS AU DEUXIÈME NIVEAU DU BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE MILLÉSIME 2014 - ÉPREUVE D'ACCÈS AU DEUXIÈME NIVEAU 2013.

ANNEXE II. CALENDRIER DE L'ÉPREUVE DE LA NATURE DE FILIÈRE DU BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE MILLÉSIME 2014 - ÉPREUVE D'ACCÈS AU DEUXIÈME NIVEAU 2013.

ANNEXE III. GLOSSAIRE.

## 1. GÉNÉRALITÉS.

Les dispositions générales relatives à la formation de deuxième niveau des sous-officiers sont fixées par l'instruction de première référence. Les modalités de préparation et de déroulement de l'épreuve d'accès au deuxième niveau (EA2) du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre (BSTAT) sont précisées par la circulaire de seconde référence.

La présente circulaire rappelle les responsabilités en matière d'organisation de l'EA2 et précise le calendrier des différentes évaluations en 2013.

## 2. ÉPREUVE D'ACCÈS AU DEUXIÈME NIVEAU.

### 2.1. Déroulement des épreuves écrites centralisées de l'épreuve d'accès au deuxième niveau.

Les épreuves écrites auront lieu dans les centres nationaux, le mercredi 15 mai 2013 suivant la répartition :

- épreuve de domaine de spécialité (ED) - durée 2 heures de 10 heures à 12 heures ;
- épreuve de connaissances de l'environnement opérationnel (ECEO) - durée 3 heures de 14 heures à 17 heures.

#### 2.1.1. Organisation.

##### 2.1.1.1. Centres d'examen.

Les états-majors soutien défense (EMSD), le commandement de la légion étrangère (COMLE) et le conservatoire de musique militaire de l'armée de terre (CMMAT), désignent les centres d'examen, les commissions de surveillance et, en liaison avec l'école nationale des sous-officiers d'active (ENSOA), convoquent les candidats.

##### 2.1.1.2. Traitement des sujets, des corrections et des résultats.

Conformément aux prescriptions définies au point 3. de la circulaire de seconde référence, les opérations devront se dérouler selon le calendrier figurant en annexe I.

##### 2.1.1.3. Commissions d'examen et commissions de surveillance.

Leurs attributions et leurs compositions sont précisées au point 3.3. de la circulaire de seconde référence.

##### 2.1.1.4. Constitution et mise en place des épreuves.

L'ENSOA est responsable de la répartition des épreuves par centres d'examen et du bon déroulement de la session.

L'ECEO est à la charge de l'ENSOA qui conçoit les sujets et les fait approuver par la sous-direction de la formation de la direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT/SDF).

Le COMLE conçoit les sujets pour les candidats de la légion étrangère et le CMMAT pour ceux du domaine musique.

L'ED est à la charge des organismes de formation (ODF) ou centres de formation, pilotes de domaines de spécialité.

À ce titre, il leur incombe de :

1. concevoir les sujets et les faire approuver par les commandants des organismes de formation (ODF), pilotes de domaines de spécialité (PIL DOM) ;
2. corriger les copies ;
3. réaliser un procès-verbal d'examen validant les notes et certifiant le déroulement conforme de l'épreuve ;
4. saisir et valider les résultats dans la base du système d'information des ressources humaines (SIRH) « CONCERTO ».

## **2.2. Déroulement de l'épreuve de filière.**

L'épreuve de la nature de filière (EF) est planifiée entre le 21 mai 2013 et le 14 juin 2013 conformément aux créneaux répertoriés en annexe II.

Les organismes de formation ou centres de formation (PIL DOM) sont responsables de la répartition des épreuves par centres d'examen et du bon déroulement de la session.

### **2.2.1. Organisation.**

#### *2.2.1.1. Centres d'examen.*

Les organismes de formation ou centres de formation désignent les centres d'examen, les présidents de commission d'examen, les commissions de surveillance et convoquent les candidats.

#### *2.2.1.2. Traitement des sujets, des corrections et des résultats.*

Conformément aux prescriptions du point 3. de la circulaire de référence, les opérations devront se dérouler selon le calendrier figurant en annexe I.

#### *2.2.1.3. Commissions d'examen et commissions de surveillance.*

Leurs attributions et leurs compositions sont précisées au point 3.3. de la circulaire de référence.

#### *2.2.1.4. Constitution des épreuves.*

L'épreuve de filière est à la charge des organismes de formation ou des centres de formation, pilotes de domaines de spécialité.

À ce titre, il leur incombe de :

1. concevoir les sujets et les faire approuver par les commandants des organismes de formation (ODF), pilotes de domaines de spécialité (PIL DOM) ;
2. corriger les copies ;
3. réaliser un procès-verbal d'examen validant les notes et certifiant le déroulement conforme de l'épreuve ;
4. saisir et valider les résultats dans la base du système d'information des ressources humaines (SIRH) « CONCERTO ».

## **2.3. Diffusion des résultats.**

À partir de la base SIRH « CONCERTO », l'ENSOA valide les résultats de l'EA2 et procède à leur mise en ligne le 26 juin 2013 à 10 heures.

Les formations d'emploi extraient les fiches individuelles de notation et communiquent les notes aux candidats.

### 3. MESURES TRANSITOIRES POUR LE TIR.

Les mesures transitoires pour le BSTAT 2014 seront prises en compte conformément au point 7.2. de l'instruction citée en première référence.

### 4. DISPOSITIONS FINANCIÈRES.

Les frais de déplacement pour les membres des commissions, ainsi que les journées de stages indemnifiables pour les candidats, sont imputés dans les conditions fixées par le calendrier annuel des actions de formation (CAF).

### 5. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire n° 273060/DEF/RH-AT/IF/SC/FISO du 21 juin 2011 relative à l'organisation de l'épreuve d'accès au deuxième niveau en 2012 du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre, millésime 2013 est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général,  
sous-directeur de la formation,*

Dominique SANMARTY.

ANNEXE I.  
**CALENDRIER DES OPÉRATIONS RELATIVES À L'ÉPREUVE D'ACCÈS AU DEUXIÈME NIVEAU DU BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE MILLÉSIME 2014 - ÉPREUVE D'ACCÈS AU DEUXIÈME NIVEAU 2013.**

DATES.	OPÉRATIONS À RÉALISER.	AUTORITÉS RESPONSABLES.	DESTINATAIRES.
Janvier 2012.	Inscription des candidats « normal ». Saisie des FUD (1) dans « CONCERTO ».	Commandant de la formation d'emploi. COMLE (2).	DRHAT/SGP (3).
Février à juin 2012.	Vérification des dossiers de candidature. Agrément des candidatures. Validation dans « CONCERTO ».	DRHAT/SGP.	ENSOA. ODF (4). COMLE. CMMAT (5). Commandant de la formation d'emploi.
	Circulaire annuelle d'organisation de l'EA2 du BSTAT.	DRHAT/SDF.	Insertion au <i>Bulletin officiel des armées</i> / partie temporaire.
	Recensement des centres d'examen (ECEO et ED).	EMSD (6). COMLE. CMMAT.	DRHAT/SDF. ENSOA. ODF.
	Recensement des centres d'examen (EF).	ODF.	DRHAT/SDF. EMSD. COMLE. ENSOA.
	Extraction des listes des candidats à titre « normal » de la base « CONCERTO ».	ENSOA.	EMSD. ODF. COMLE. CMMAT. Commandant de la formation d'emploi.
Septembre 2012.	Formation générale : - mise en ligne des dossiers guide, début de la préparation.  Formation de spécialité : - mise en ligne des dossiers guide, début de la préparation.	ENSOA. CMMAT. ODF.	Commandant de la formation d'emploi.
Septembre 2012.	Inscription des candidats à titre « libre ». Saisie des FUD dans CONCERTO.	Commandant de la formation d'emploi.	DRHAT/SGP.
	Vérification des dossiers. Validation dans « CONCERTO ».	DRHAT/SGP.	ENSOA. ODF. COMLE. CMMAT.
Décembre 2012.	Saisie dans CONCERTO des CCPM (7) candidats à titre « normal et libre ».	Commandant de la formation d'emploi. COMLE.	DRHAT/SGP.
	Enregistrement dans « CONCERTO » des certificats médicaux (VSA) (8) des candidats présentant une exemption totale ou partielle.		

	Validation des résultats CCPM dans « CONCERTO ».	DRHAT/BIP (9) et SGP.	ENSOA. ODF. COMLE. CMMAT.
31 décembre 2012.	Date limite de désistement.	Commandant de la formation d'emploi. COMLE.	DRHAT/SGP. ENSOA. ODF. CMMAT.
2e semaine février 2013.	Validation des listes des candidats à titre « normal et libre » sur la base SIRH CONCERTO.	DRHAT/SGP.	ENSOA. COMLE. CMMAT. ODF.
2e semaine mars 2013.	Extraction des listes des candidats à titre « normal et libre » de la base « CONCERTO ».	ENSOA.	EMSD. ODF. COMLE. CMMAT. Commandant de la formation d'emploi.
10 avril 2013.	Répartition et convocation des candidats par centres d'examen (épreuves écrites ED et ECEO).	EMSD. COMLE. CMMAT.	Commandant de la formation d'emploi. ENSOA. ODF.
	Répartition et convocation des candidats par centres d'examen (épreuves de nature de filière EF).	ODF. CMMAT.	Commandant de la formation d'emploi. ENSOA. COMLE.
30 avril 2013.	Mise en place des sujets à l'ENSOA.	ENSOA. ODF.	EMSD. COMLE. CMMAT. Présidents des commissions de surveillance.
15 mai 2013.	Déroulement des épreuves ED et ECEO. Envoi des copies pour correction.	EMSD. COMLE. CMMAT. Présidents des commissions de surveillance.	ENSOA. ODF.
	Début de la saisie des résultats dans (SIRH) CONCERTO.	ENSOA. ODF.	
24 mai 2013.	Date limite d'envoi des PV de commissions par centre d'examen (ED - ECEO).	Présidents des commissions d'examen.	DRHAT/SDF.
Du 21 mai 2013 au 14 juin 2013.	Déroulement de l'évaluation EF, épreuves écrites et/ou pratiques.	ODF et/ou centres d'examen. CMMAT. Présidents des commissions d'examen.	
19 juin 2013.	Fin des saisies des résultats dans « CONCERTO ».	ODF et/ou centres d'examen. CMMAT.	ENSOA.
26 juin 2013 10 heures.	Diffusion des résultats EA2.	ENSOA.	Base « CONCERTO ».
		Commandant de la formation d'emploi.	Candidats.
26 juin 2013.	Verrouillage de la base CONCERTO.	DRHAT/BIP.	
	Synthèse des rapports des présidents de commission.	DRHAT/SDF.	EMAT/BPRH (10).



Août 2013.		
---------------	--	--

- (1) Formulaire unique de demande.
- (2) Commandement de la légion étrangère en ce qui concerne les candidats servant à titre étranger.
- (3) DRHAT/service gestion du personnel.
- (4) Organismes de formation.
- (5) Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre en ce qui concerne les candidats du domaine musique.
- (6) État-major de soutien défense.
- (7) Contrôle de la condition physique militaire.
- (8) Visite systématique annuelle.
- (9) DRHAT/bureau ingénierie des processus.
- (10) DRHAT/bureau politique des ressources humaines.

ANNEXE II.  
**CALENDRIER DE L'ÉPREUVE DE LA NATURE DE FILIÈRE DU BREVET SUPÉRIEUR DE  
 TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE MILLÉSIME 2014 - ÉPREUVE D'ACCÈS AU  
 DEUXIÈME NIVEAU 2013.**

L'épreuve de filière (EF) se déroulera entre le 21 mai 2013 et le 14 juin 2013 dans les organismes de formation et/ou les centres de formation spécialisés. Cette évaluation pourra prendre la forme de tests pratiques. Le nombre de sessions à l'EF est déterminé, d'une part par le nombre de candidats, d'autre part par la disponibilité des matériels nécessaires à l'évaluation.

**Nota.** Les acronymes rencontrés dans les tableaux ci-dessous sont développés en annexe III.

**1. ADMINISTRATION.**

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Administration et secrétariat (AES).	Administration et secrétariat (AES).	EF Querqueville.	EF Querqueville.	21 mai 2013.

**2. AÉROMOBILITÉ.**

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Contrôle sécurité aérienne.	Contrôleur de sécurité aérienne (CSA).	EALAT.	EALAT Dax.	21 et 22 mai 2013.
Instructeur simulateur de vol.	Instructeur simulateur de vol (ISPN).		EALAT Cannet.	4 et 5 juin 2013.
	Sécurité incendie sauvetage (SIS).		EALAT Dax.	21 et 22 mai 2013.
	Protection reconnaissance balisage (PRB).		5 RHC Pau.	6 juin 2013.

**3. COMBAT DES BLINDÉS.**

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Roues - canon.	10 RC et ERC 90.	EMS/EC.	EMS/EC.	21 au 31 mai 2013.
Char.	LECLERC.			

**4. COMBAT DE L'INFANTERIE.**

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Combat de l'infanterie.	Combat de l'infanterie.	EMD/EI.	EMD/EI.	22 et 23 mai 2013. 28 et 29 mai 2013. 29 et 30 mai 2013. 4 et 5 juin 2013.

			5 et 6 juin 2013. 11 et 12 juin 2013. 12 et 13 juin 2013.
Cynotechnie.	Cynotechnie.	17° GA.	27 au 31 mai 2013.

## 5. COMBAT ET TECHNIQUES DU GÉNIE.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Combat du génie.	Combat du génie.	EG.	EG.	22 mai 2013.
Energie électromécanique appliquée.	Energie électromécanique appliquée.			
Bâtiment et infrastructure opérationnelle.	Bâtiment et infrastructure opérationnelle.			
Aide au franchissement.	Plongeur.			
Déploiement lourd et études.	Déploiement lourd et études.			

## 6. COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Communication.	Communication audiovisuelle.	SIRPA/Terre.	EFSOAA.	4 juin 2013.

## 7. DÉFENSE NUCLÉAIRE, BACTÉRIOLOGIQUE ET CHIMIQUE.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Défense NRBC.	Défense NRBC.	EMS/CDNBC.	EMS/CDNBC.	30 mai 2013.

## 8. DÉFENSE SOL-AIR.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Défense sol-air.	DSA.	EMD/EA.	EMD/EA.	21 et 22 mai 2013. 22 et 23 mai 2013.

## 9. ENTRAÎNEMENT ÉDUCATION PHYSIQUES, MILITAIRES ET SPORTIFS.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
EPMS.	EPMS.	CNSD.	CNSD.	21 et 22 mai 2013.
Equitation.	Cavalier de manège.	CSEM.	CSEM.	10 au 13 juin 2013.
	Maréchalerie.			

#### 10. FEUX DANS LA PROFONDEUR.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Appuis feux artillerie.	AFA.	EMD/EA.	EMD/EA.	3 et 4 juin 2013. 4 et 5 juin 2013. 10 et 11 juin 2013.
Coordination appuis feux.	CAF.			27 et 28 mai 2013. 28 et 29 mai 2013.

#### 11. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Administration du personnel (ADP).	Administration du personnel (ADP).	EF Querqueville.	EF Querqueville.	23 mai 2013.

#### 12. MAINTENANCE.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Armement.	Armement.	EMB/EM. (4° R.E pour les candidats servant à titre étranger).	EMB/EM. (4° R.E pour les candidats servant à titre étranger).	22 mai et 23 mai 2013.
Avionique des aéronefs.	Avionique matériels aériens.			
Cellule et motorisation des aéronefs.	Cellule et motorisation des aéronefs.			
Détection électromagnétique.	SACP - NC1 - SPARTIATE - SAMP - MP/T - HORIZON - COBRA.			
Gestion des matériels et approvisionnements.	Chaîne approvisionnements. Gestion corps de troupe.			
Matériels de parachutage et de largage.	Conditionnement - Réparation.			
Maintenance des systèmes d'information et de communication (NTI1).	Systèmes d'information - Systèmes de communication.			

Maintenance des systèmes d'information et de communication (NTI2).	RITA - DIADEME- TDSS- TDSA - SIO - CL289 - SDTI - GE - TDSA - TDSS.		
Optronique systèmes antichars et détection NBC.	SAAC et NBC - Optronique.		
Pyrotechnie.	Pyrotechnie.		
Structure des aéronefs.	Structure des aéronefs.		
Tourelles et conduite de tir.	Tourelles - Systèmes sol-sol et sol-air.		
Mobilité terrestre.	Engins blindés génie. Autres matériels.		

### 13. MOUVEMENTS - RAVITAILLEMENTS.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Appui-mouvement.	Appui mobilité des blindés.	EMB/ETRN.	EMB/ETRN.	22 mai 2013.
Instruction élémentaire de conduite.	Instruction élémentaire de conduite.			
Livraison par air.	Livraison par air.			
Régulation des ravitaillements.	Régulation des ravitaillements.			
Transbordement maritime.	Transbordement maritime.			

### 14. MUSIQUE.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Musicien.	Musicien.	CMMAT.	CMMAT.	21 au 30 mai 2013.
Musicien légion.	Musicien légion.			

### 15. PILOTAGE COMPTABILITÉ, BUDGET, FINANCES.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Finances.	Finances (FIN).	EF Querqueville.	EF Querqueville.	22 mai 2013.

### 16. RENSEIGNEMENT.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Renseignement état-major.	Sous-officier renseignement état-major (SOREM).	EMS/CEERAT.	EMS/CEERAT.	28 et 29 mai 2013.
Technique guerre - électronique.	Analyste.	EMS/CEERAT. CFIAR.	Antenne DGSE/CFIAR.	5 juin 2013.
	Décodeur décrypteur.			Néant.
	Linguistes d'écoute.			Néant.
		EMS/CEERAT.	ETRS.	

	Interception, localisation, brouillage systèmes (ILBS).			30 mai 2013.
	Détection et analyse des signaux électromagnétiques (DASEM).		ETRS.	30 mai 2013.
Recherche et opérations aéroportées.	Stick d'actions spéciales (SAS).	EMS/CEERAT. CFD 1°RPIMa.	CFD/1°RPIMA.	13 juin 2013.
	Recherche aéroportée (RA).	EMS/CEERAT. CFD 13°RDP.	CFD/13°RDP.	28 au 29 mai 2013.
Recherche humaine.	Moniteur combat spécialisé (MCS).	EMS/CEERAT. CIRP.	CIRP.	30 mai 2013.
	Moniteur combat choc (MCC).			
	Moniteur opérations maritimes (MOM).			
	Recueil de l'information (RECINF).	EMS/CEERAT.	EMS/CEERAT.	28 au 30 mai 2013.
Recherche blindée.	Recherche blindée éclairage investigation (RBEI).	EMS/CEERAT. EC.	EMS/EC.	21 au 31 mai 2013.
	Recherche blindée profonde (RBP).	EMS/CEERAT. CFD 2°RH.	CFD/2°RH.	30 mai 2013.
Recherche par imagerie.	Recherche par imagerie (RIM).	EMS/CEERAT - CF3I.	CF3I.	28 mai 2013.
Drones.	Drone lent chef de groupe « sol ».	EMS/CEERAT. CFD 61°RA.	CFD/61°RA.	4 juin 2013.
	Drone lent chef de groupe « mission ».			
Géographie militaire.	Terrain.	EMS/CEERAT. CFD 28°GG.	CFD/28°GG.	6 juin 2013.
	Cartographie.			

#### 17. RESTAURATION, HÔTELLERIE, LOISIRS.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Restauration hôtellerie loisirs (RHL).	Restauration hôtellerie loisirs (RHL).	EF Querqueville.	EF Querqueville.	22 mai 2013.

#### 18. SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Systèmes et réseaux informatiques.	Emploi des systèmes et réseaux informatiques (ESRI).	ETRS.	ETRS.	27 mai 2013.
Systèmes de télécommunications.	Emploi des systèmes de télécommunications (ESC).			28 mai 2013.
Réseaux mobiles.	Emploi des réseaux mobiles (ERM).			29 mai 2013.
Réseau de zone.	Emploi du réseau de zone (ERZ).			28 mai 2013.
Réseaux satellitaires.	Emploi des réseaux satellitaires (ERS).			
Systèmes d'information.	Réalisation des systèmes d'information (RSI).			30 mai 2013.
	Sécurité des SIC (SSIC).			

Sécurité des systèmes d'information et de communication (SIC).				27 mai 2013.
--	--	--	--	--------------

## 19. SANTÉ.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Administration générale du service de santé.	Secrétaire.	CISAT.	CISAT.	30 mai 2013.
Service d'hospitalisation et unité de soins.	Infirmier.		EPPA.	
Soutien technique des matériels de santé.	Technicien supérieur matériels de santé.		ECMSSA.	

## 20. SÉCURITÉ.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Forces de protection et de secours.	Forces de protection et de secours.	EG.	EG.	22 mai 2013.

## 21. SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Essences.	Logistique essences.	DCSEA.	BPIA.	30 mai 2013.

## 22. SOUTIEN DU COMBATTANT.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.
Electromécanicien frigoriste (EMF).	Electromécanicien frigoriste (EMF).	EF Querqueville.	ESCA Roanne.	27 au 30 mai 2013.
Gestion des approvisionnements (GAP).	Gestion des approvisionnements (GAP).		EF Querqueville.	21 mai 20123.

## 23. TECHNIQUES D'OPÉRATIONS D'INFRASTRUCTURE.

NATURE DE FILIÈRE.	BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE.	AUTORITÉ DE RÉALISATION.	ÉPREUVE DE FILIÈRE.	
			LIEU.	DATE.

Techniques opérations d'infrastructure.	Conducteur de travaux.	EG.	EG.	22 mai 2013.
--	------------------------	-----	-----	-----------------



### ANNEXE III. GLOSSAIRE.

BPIA	: base pétrolière interarmées.
CFD/1er RPIMa	: centre de formation de domaine du 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine.
CFD/2e RH	: centre de formation de domaine du 2e régiment de hussards.
CFD/13e RDP	: centre de formation de domaine du 13e régiment de dragons parachutistes.
CFD/28e GG	: centre de formation de domaine du 28e groupe géographique.
CFD/61e RA	: centre de formation de domaine du 61e régiment d'artillerie.
CFIAR	: centre de formation interarmées au renseignement.
CF3I	: centre de formation et d'interprétation interarmées de l'imagerie.
CIRP	: centre d'instruction des réserves parachutistes.
CISAT	: centre d'instruction santé de l'armée de terre.
CMMAT	: conservatoire de musique militaire de l'armée de terre.
CNSD	: centre national des sports de la défense.
COMFORMISC	: commandement des formations militaires de la sécurité civile.
CSEM	: centre sportif d'équitation militaire.
DCSEA	: direction centrale du service des essences des armées.
DGSE	: direction générale des services extérieurs.
DRHAT	: direction des ressources humaines de l'armée de terre.
DRM	: direction du renseignement militaire.
EALAT	: école de l'aviation légère de l'armée de terre.
EF	: école des fourriers de Querqueville (marine).
EFSOAA	: école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air.
EG	: école du génie.
EMS/CEERAT	: écoles militaires de Saumur/centre d'enseignement et d'études du renseignement de l'armée de terre.
EMD/EA	: écoles militaires de Draguignan/école d'artillerie.
EMS/EC	: écoles militaires de Saumur/école de cavalerie.
EMD/EI	: écoles militaires de Draguignan/école d'infanterie.
EMB/ETRN	: écoles militaires de Bourges/école du train.
EMB/EM	: écoles militaires de Bourges/école du matériel.
EMS/CDNBC	: écoles militaires de Saumur/centre de formation de la défense nucléaire, biologique et chimique.
ESCA	: établissement spécialisé du commissariat des armées.
ETRS	: école des transmissions.
SIRPA/Terre	: service d'information et de relations publiques des armées/armée de terre.
4e RE	: 4e régiment étranger.
5e RHC	: 5e régiment d'hélicoptères de combat.
17e GA	: 17e groupe d'artillerie.
25e RGA	: 25e régiment du génie de l'air.